



LA MRC VOUS INFORME

AVIS À LA POPULATION DE LA MRC DE LA HAUTE-GASPÉSIE

Afin de respecter les mesures mises en place par le gouvernement du Québec pour contrer la propagation de la COVID-19, les membres du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie et du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés (TNO), vous informent que les séances sont tenues à huis clos, par conséquent le public n'est pas admis.

Les membres des conseils prennent part, délibèrent et votent aux séances par visioconférence.

Les ordres du jour des conseils seront publiés sur le site Internet de la MRC de La Haute-Gaspésie le jeudi avant la tenue des séances.

Si vous désirez vous adresser à l'un des conseils, veuillez le faire par courriel maryse.cld@globetrotter.net

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Maryse Létourneau

Dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, respectons les mesures sanitaires.